



RÉGION
NORMANDIE

LE PRÉSIDENT

MADAME LAETITIA SANCHEZ
MAIRE
MAIRIE
29 GRANDE RUE
27430 SAINT PIERRE DU VAUVRAY

Rouen, le 19 JAN. 2024

Objet du dossier : Réouverture des dessertes en gare de
Saint Pierre du Vauvray
Votre dossier n° DMI / D23-04796 est suivi par
Samuel ANQUETIN
02 35 52 22 55 / samuel.anquetin@normandie.fr
Direction Mobilités et Infrastructures
Service Offre de Mobilité et Intermodalité

Madame le Maire,

J'ai pris connaissance avec attention de votre courrier du 30 septembre 2023, dans lequel vous exprimez la volonté de rouvrir la halte de Saint-Pierre-du-Vauvray.

Je mesure l'importance de cette demande pour votre commune et ses habitants, et je souhaite à nouveau vous expliquer les raisons qui ont motivé la fermeture de la halte, tout en partageant les considérations qui m'incitent à persister dans cette décision.

Comme je l'ai évoqué dans un précédent courrier au printemps dernier, la fermeture de la halte de Saint-Pierre-du-Vauvray s'inscrit dans la refonte du plan de transport ferroviaire normand en 2020.

L'objectif de cette démarche est de créer une offre simplifiée, plus lisible et attractive à l'échelle de la Normandie, répondant aux besoins de déplacements courts et longs, tout en tenant compte des impératifs de mobilité collective.

Le travail sur la politique de desserte ferroviaire implique nécessairement des compromis afin de maintenir la compétitivité des trains régionaux face aux autres modes de transport.

Par ailleurs, il existe de fortes contraintes pour l'insertion des sillons Rouen-Paris sur l'axe Seine. Le développement des services, opéré en 2024 pour Pont de l'Arche, n'est possible qu'à certaines heures et, dans tous les cas, exclusivement dans le sens de la contre-pointe ou en période creuse. Considérant l'absence de capacité sur cet axe, l'ajout d'un arrêt supplémentaire à Saint-Pierre du Vauvray n'a pas été retenu compte tenu de la proximité du point d'arrêt de Val de Reuil.

Cependant, votre commune devrait bénéficier pleinement du développement du futur Service Express Régional Métropolitain (SERM) à Val de Reuil desservie à la fois par toutes les missions Paris-Rouen et les missions Louviers-Rouen. Ce pôle à haut niveau de service est très accessible depuis votre commune à la fois en transport collectif ou avec un mode actif.

.../...

REGION NORMANDIE

ABBAYE AUX DAMES – PLACE REINE MATHILDE – CS 50523 – 14035 CAEN CEDEX 1
STANDARD - TEL: 02 31 06 98 98 – FAX: 02 31 06 95 95



Il importera de garantir des systèmes efficaces de rabattement vers les gares du SERM, et je m'engage à travailler en étroite collaboration avec les Autorités Organisatrices de la Mobilité locales pour favoriser le développement de ces dispositifs.

La Région Normandie travaillera en concertation avec les différentes parties prenantes, au titre du contrat opérationnel de mobilité « Cœur Vallée de Seine » pour assurer une intégration optimale de Saint-Pierre-du-Vauvray dans les perspectives de développement du SERM. Je suis convaincu que cette approche permettra de répondre aux besoins de mobilité de votre commune de manière efficace et durable.

Je vous assure de mon engagement en faveur du développement des transports en commun et de la mobilité durable dans la région.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.



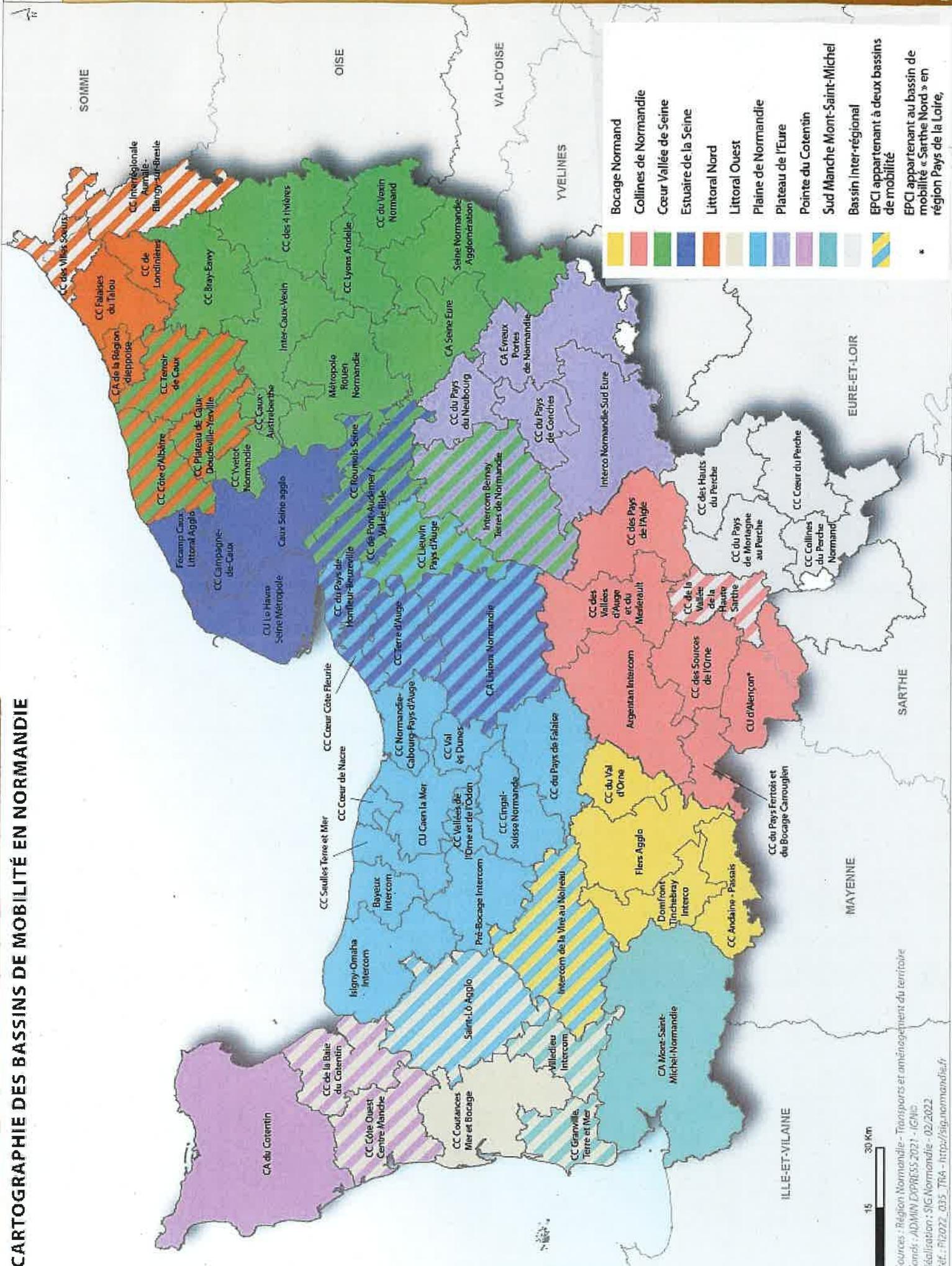
Hervé Morin

PJ :

Carte des Bassins de Mobilité
Courrier réponse du 4 Avril 2023

CARTOGRAPHIE DES BASSINS DE MOBILITÉ EN NORMANDIE

TRANSPORTS



- Bocage Normand
- Collines de Normandie
- Cœur Vallée de Seine
- Estuaire de la Seine
- Littoral Nord
- Littoral Ouest
- Plaine de Normandie
- Plateau de l'Eure
- Pointe du Cotentin
- Sud Manche Mont-Saint-Michel
- Bassin Inter-régional
- EPCI appartenant à deux bassins de mobilité
- EPCI appartenant au bassin de mobilité « Sarthe Nord » en région Pays de la Loire

Sources : Région Normandie - Transports et aménagement du territoire
 Fond : ADMIN EXPRESS 2021 - IGN/AG
 Réalisation : SIG Normandie - 02/2022
 Réf. P12022_035_T04 - <http://sig.normandie.fr>



RÉGION
NORMANDIE

LE PRÉSIDENT

MADAME LAETITIA SANCHEZ
CONSEILLERE REGIONALE
MAIRE
HOTEL DE VILLE
29, GRANDE RUE
27430 SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY

Objet : demande d'arrêts ferroviaires en gare de
Saint-Pierre-du-Vauvray

Rouen, le 04 AVR. 2023

Votre dossier DMI-D23-100 est suivi par
Christelle LECARPENTIER
christelle.lecarpentier@laregionnormandie.fr
Direction Mobilités et Infrastructures - Site de Rouen
5 Rue Robert Schuman
76174 Rouen Cedex

Madame le Maire,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre courrier du 19 janvier 2023, dans lequel vous sollicitez le rétablissement des arrêts en gare de Saint-Pierre-du-Vauvray pour la desserte Paris-Rouen-Le Havre.

Je me réjouis des perspectives et des projets de développement que vous décrivez dans votre courrier, le territoire Seine-Eure étant en effet reconnu pour son dynamisme.

Toutefois, je dois rappeler que le ferroviaire est un mode de transport collectif ayant vocation à répondre aux problématiques de mobilité du plus grand nombre. Dans ce cadre, la politique de desserte des trains régionaux doit faire l'objet de compromis afin de ne pas allonger le temps de parcours et maintenir la compétitivité de l'offre face aux autres modes de transport.

La fermeture de cette halte est ainsi intervenue dans le contexte de la refonte du plan de transport ferroviaire normand effectuée en 2020, laquelle permet de disposer d'une offre simplifiée, plus lisible et attractive, s'efforçant tout à la fois de répondre aux besoins de déplacements courts et à ceux de plus grande distance.

En l'espèce, la décision de supprimer l'arrêt a été prise fin 2019 au regard d'une part de la très faible fréquentation de la gare et, d'autre part, de la proximité de Val-de-Reuil où se trouve la principale gare de votre territoire, desservie par l'ensemble des trains Citi Paris-Rouen.

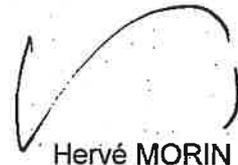
L'accès à cette gare, située à environ 5 km de Saint-Pierre-du-Vauvray, est aisé grâce à la fluidité des axes routiers. Il est en particulier possible de la rejoindre via la ligne V3 du réseau de bus SEMO de l'agglomération Seine-Eure qui assure, en semaine et le samedi, des liaisons régulières entre Andé et la gare de Val de Reuil via Saint-Pierre-du-Vauvray. Ce service à l'amplitude horaire étendue, doit répondre au mieux aux besoins de vos administrés souhaitant rejoindre, par un autre moyen que la voiture individuelle, la gare de Val de Reuil.

D'une manière générale, le développement des politiques de rabattement vers les gares régionales constitue un enjeu fort pour la Région et pour le développement de l'usage du train. Je vous propose ainsi de croiser ces perspectives dans le cadre des réflexions qui accompagneront la mise en place des contrats opérationnels de mobilité.

Par ailleurs, comme vous le savez, la Région travaille au développement des transports ferroviaires périurbains. Cette volonté se traduit par un travail partenarial avec les acteurs locaux autour du Réseau Express Métropolitain et par le projet de création d'une desserte Rouen-Louviers. Toutefois, la localisation de la gare de Saint-Pierre-du-Vauvray, en aval de la bifurcation ferroviaire vers Louviers, ne permettra pas de l'intégrer à ces projets.

La conjugaison de ces éléments me conduit à vous confirmer qu'il n'est pas envisagé, dans le contexte actuel, de réouvrir la halte de Saint-Pierre-du-Vauvray.

Vous assurant de toute l'attention de la Région pour offrir aux voyageurs un service de transport régional de qualité, je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.



Hervé MORIN